

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1918

2 août 2012

SOMMAIRE

4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l.	92045	Heerema Transport Finance (Luxembourg) S.à r.l.	92062
4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR	92045	Herzog Investments S.A.	92062
Censi SP S.à r.l.	92032	H.I.G. Luxembourg Holdings 7S S.à r.l. ..	92040
Cidron Fi S.à r.l.	92018	HI Holdings Luxembourg S.à r.l.	92037
Euroville S.à r.l.	92032	Hoffmann-Thill Espace Sàrl	92063
GCG Manager S.A. Luxco S.C.A.	92036	HOFFMANN-THILL Léon Sàrl	92063
GECAS Luxembourg S.à r.l.	92032	Hoffmann-Thill Marisca Sàrl	92063
Glacis-Immo S.à r.l.	92036	Hoffmann - Thill Noma S.à r.l.	92063
Golden Share S.A.	92037	Hoffmann-Thill Topaze S.à r.l.	92063
GP Canada Holding S.à r.l.	92037	Hoover Feeder (EU) S.à r.l.	92064
GP Canada Operations Holding S.à r.l. ...	92037	Hoover Feeder (US) S.à r.l.	92064
GP Chemicals International Holding S.à r.l.	92037	HSH Nordbank Private Banking S.A.	92064
GROUP IT SERVICES S.A. (Luxembourg)	92038	HSH Nordbank Securities S.A.	92064
Hang Chow Dudelage S.à r.l.	92062	HW Invest S.A.	92063
Hansteen Bad Schönborn S.à r.l.	92040	JoMü - Fenster GmbH & CO KG	92061
Hansteen Billbrook S.à r.l.	92040	JoMü - Fenster S.à r.l.	92044
Hansteen Borsigstrasse S.à r.l.	92041	Luso Hispanic Investment S.A.	92042
Hansteen Braunschweig S.à r.l.	92041	M. and J. CORPORATION S.A., société de gestion de patrimoine familial	92060
Hansteen Bremen S.à r.l.	92041	Merise Consulting Group S.A.	92038
Hansteen Cologne S.à r.l.	92042	Molson Coors European Finance Company	92036
Hansteen Delta GP S.à r.l.	92042	M.T.P. S.à r.l.	92044
Hansteen Dieselstrasse S.à r.l.	92043	Partitha S.A.	92064
Hansteen Glinde S.à r.l.	92043	Private Equity Global Select IV, Sicar S.C.A.	92040
Hansteen Gottmadingen S.à r.l.	92043	Private Equity Global Select V S.C.A., SICAR	92062
Hansteen Hannover S.à r.l.	92044	Société de Développement et de Financement Holding S.A., SPF	92031
Hansteen Holzhauser Markt S.à r.l.	92061	World Motors White S.C.A.	92033
Hansteen Ladbergen S.à r.l.	92061		
Harmon Europe Holding S.à r.l.	92061		
Hastings Luxembourg Water S.à r.l.	92062		
Heerema Transport Finance (Luxembourg) II S.A.	92032		

Cidron Fi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 557.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 169.892.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh of June.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Cidron Semper Limited, a private company incorporated under the Companies (Jersey) Law 1991, on June 14, 2012, with registered office at 26 Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey, Channel Islands

The founder is here represented by Mr Raymond THILL, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée" which it declares to incorporate.

"Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", a private limited liability company (hereafter the "Company"), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

At any moment, a sole Shareholder may join with one or more joint Shareholders and, in the same way, these Shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company has one sole Shareholder, he exercises the powers attributed to the General Shareholders' Meeting.

Art. 2. Definitions.

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and share premium (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Financial Statements so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + D)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves and freely distributable share premium

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles

D = the amount of preferred dividends paid/accrued in connection with the share classes that are not redeemed;

"Cancellation Value Per Share" means the value calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue of the class of Shares to be repurchased and cancelled;

"Class A Preferred Shares" means the preferred shares of class A and "Class A Preferred Share" means any of them;

"Class B Preferred Shares" means the preferred shares of class B and "Class B Preferred Share" means any of them;

"Class C Preferred Shares" means the preferred shares of class C and "Class C Preferred Share" means any of them;

"Class D Preferred Shares" means the preferred shares of class D and "Class D Preferred Share" means any of them;

"Class E Preferred Shares" means the preferred shares of class E and "Class E Preferred Share" means any of them;

"Class F Preferred Shares" means the preferred shares of class F and "Class F Preferred Share" means any of them;

"Class G Preferred Shares" means the preferred shares of class G and "Class G Preferred Share" means any of them;

"Class H Preferred Shares" means the preferred shares of class H and "Class H Preferred Share" means any of them;

"Class I Preferred Shares" means the preferred shares of class I and "Class I Preferred Share" means any of them;

"Class of Shares" means collectively all the classes of Shares in issue at a given moment;

"First Classes of Shares" means, at a given moment, the other class(es) of Shares than the Last Class of Shares;

"General Shareholders' Meeting" means any general meeting of the Shareholders of the Company;

"Interim Account Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares

"Interim Financial Statements" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

"Last Class of Shares" means the last Class of Shares based on alphabetical order which is still in issue at a given moment;

"Ordinary Shares" means the ordinary shares "Ordinary Share" means any of them;

"Shares" means the shares of any and all classes of the Company, as may be issued from time to time, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law, and "Share" means any of them;

"Shareholders" means the holders of Shares of any class and "Shareholder" means any of them;

"Total Cancellation Amount" means the amount determined by the board of managers and approved by the General Shareholders' Meeting on the basis of the relevant Interim Financial Statements. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the General Shareholders' Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such relevant Available Amount and the amount available for distribution to the Shareholders in accordance with the Law as showed in the Interim Financial Statements.

Art. 3. The Company's name is "Cidron Fi S.a r.l."

Art. 4. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises, to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same, to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed, finally to perform any operations which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg sanctioned by a special resolution of the Shareholders approving the amendment of the Company's Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 6. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 7. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any Shareholder.

Art. 8. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any Shareholder are neither allowed, under any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 9. The share capital of the Company is set at five hundred fifty-seven thousand Swedish Krona (SEK 557,000,-) divided into:

- One Hundred Thirty-four (134) Ordinary Shares;
- Forty-seven (47) Class A Preferred Shares;

- Forty-seven (47) Class B Preferred Shares;
- Forty-seven (47) Class C Preferred Shares;
- Forty-seven (47) Class D Preferred Shares;
- Forty-seven (47) Class E Preferred Shares;
- Forty-seven (47) Class F Preferred Shares;
- Forty-seven (47) Class G Preferred Shares;
- Forty-seven (47) Class H Preferred Shares;
- Forty-seven (47) Class I Preferred Shares;

each Share with a nominal value of one thousand Swedish Krona (SEK 1,000.-), all subscribed and fully paid-up and having such rights and obligations as set out in the present Articles.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a special resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles and in accordance with these Articles.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 10. Each Share confers an identical voting right and each Shareholder has voting rights pro rata to his shareholding. Save as otherwise provided for in the present Articles, each Share shall rank *pari passu* with every other Share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.

Art. 11. The Shares are freely transferable between the Shareholders.

Shares may not be transferred *inter vivos* to non-Shareholders unless Shareholders representing at least three quarters of the share capital shall have agreed thereto in a General Shareholders' Meeting.

In the case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and Article 190 of the Law.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or a private deed. Transfers shall not be valid *vis-à-vis* the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

A Share cannot be held by joint owners. Each Share has one owner.

Art. 12. The Company may repurchase its own Shares as provided herein within the limits set forth by the Law.

Furthermore, the Company shall be entitled subject to (i) the prior approval of all the Shareholders and (ii) the agreement of all the holders of the Shares to be repurchased, to repurchase the entire Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares specifying the number of relevant Shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the "Repurchase Date") provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Ordinary Shares. In the case of any repurchase and cancellation of a whole Class of Shares, such repurchase and cancellation of Shares shall be made in the following order:

- (i) Class I Preferred Shares;
- (ii) Class H Preferred Shares;
- (iii) Class G Preferred Shares;
- (iv) Class F Preferred Shares;
- (v) Class E Preferred Shares;
- (vi) Class D Preferred Shares;
- (vii) Class C Preferred Shares;
- (viii) Class B Preferred Shares; and
- (ix) Class A Preferred Shares.

In the event of a reduction of the share capital through the repurchase and the cancellation of a whole Class of Shares (in the order provided for above), such Class of Shares entitles the holders thereof (*pro rata* to their holding in such Class of Shares) to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined in these Articles), and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them and cancelled.

The Available Amount shall automatically become payable on Repurchase Date.

Immediately after the payment of the Available Amount, the board of managers shall convene a General Shareholders' Meeting in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Last Class of Shares.

Art. 13. The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a special resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles, provided that (i) any reduction in

the share capital of the Company shall be effected only in accordance with the repurchase and cancellation provided for in Article 12; (ii) any increase in the share capital (a) shall be made proportionately to each Class of Shares then outstanding and (b) must result in each Shareholder holding a proportionate part of each Class of Shares then outstanding; (iii) any subdivision of a Class of Shares into new Classes of Shares must result in each Shareholder of the former undivided Class of Shares holding a proportionate part of each new subdivided Class of Shares; and (iv) any combination or aggregation of Classes of Shares into a new Class of Shares must result in each Shareholder of the former Classes of Shares holding a proportionate part of the new, combined Class of Shares.

Management

Art. 14. The Company is managed by one or several managers who need not be Shareholders.

They are appointed and removed from office by ordinary Shareholders resolution, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (*ad nutum*) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. In any case the board meetings should physically take place in Luxembourg with the majority of managers attending in person. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of consent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The General Shareholders' Meeting may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the General Shareholders' Meeting has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolution of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A manager and one class B manager.

The board of managers may also, unanimously, pass written resolutions. Written resolutions may be circulated by cable or facsimile or any other similar means of communication and may be signed in any number of counterparts and on separate counterparts, each of which when duly signed shall constitute an original and all counterparts shall together constitute one and the same instrument. Managers' resolutions, including written resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager. However, written resolutions should only be used in emergency situations where a physical board meeting cannot be convened within the applicable time.

In the case of a sole manager, the Company will be bound by the sole signature of the sole manager, and in the case of a board of managers, the Company will be bound by the joint signature of any two of the managers, provided however that in the event the General Shareholders' Meeting has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the signatures of at least one class A manager and one class B manager signing together. In any event the Company will be validly bound by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, within the limits of such power.

Art. 15. A manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly carried out by him in the name of the Company; as an agent he is only responsible for the execution of his mandate.

Shareholders decisions

Art. 16. Shareholders' decisions are made at General Shareholders' Meeting.

However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the Shareholders number is less than twenty-five (25).

In that case, each Shareholder shall receive the complete text of each resolution or decision to be taken, and vote in writing, sent by ordinary mail, electronic mail, telefax or any other similar means of communication. Such Shareholders' written resolutions may be signed in any number of counterparts and on separate counterparts, each of which when duly signed shall constitute an original, and all counterparts shall together constitute one and the same instrument.

Art. 17. An ordinary resolution is validly adopted when passed by the Shareholders of the Company entitled to vote at a General Shareholders' Meeting and whose Shares represent more than 50% of the issued share capital.

A special resolution is validly adopted when passed by the Shareholders of the Company entitled to vote at a General Shareholders' Meeting 75% of the issued share capital.

If a quorum is not present at the first meeting, a second General Shareholders' Meeting will be convened and notice of the second General Shareholders' Meeting are immediately sent by registered letter to the Shareholders.

At this second General Shareholders' Meeting, decisions will be taken by the majority of voting Shareholders regardless of whether the majority of the issued share capital is represented.

Every General Shareholders' Meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may from time to time determine.

A sole Shareholder exercises alone the powers attributed to the General Shareholders' Meeting in accordance with the dispositions of the Law.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole Shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 18. The Company's financial year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 19. Each year, the management will draw up the balance sheet which will contain a list of all assets of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the manager(s) and Shareholders toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the General Shareholders' Meeting together with the balance sheet.

Art. 20. Each Shareholder may inspect at the head office the list of assets, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 21. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth (1/10) of the issued share capital.

The deduction becomes compulsory when the statutory reserve is at any one time less than one tenth of the issued share capital and the Company will immediately make further deductions to ensure that the statutory reserve is at least equal to one tenth of the issued share capital. The excess is distributed among the Shareholders.

After allocation to the legal reserve account, the Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholders.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class A Preferred Shares held by them, then,

- the holders of Class B Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class B Preferred Shares held by them, then,

- the holders of Class C Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class C Preferred Shares held by them, then,

- the holders of Class D Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class D Preferred Shares held by them, then,

- the holders of Class E Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the Class E Preferred Shares held by them, then,

- the holders of Class F Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class F Preferred Shares held by them, then,

- the holders of Class G Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class G Preferred Shares held by them, then

- the holders of Class H Preferred Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the Class H Preferred Shares held by them, then

- the holders of Class I Preferred Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding Class of Shares (by alphabetical order, e.g., initially the Class I Shares) have been repurchased and cancelled in accordance with Article 12 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding Class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g., initially the Class H Shares).

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this Article and subject to any rule in addition to these as determined by the board of managers, together with the Shareholders:

(i) The board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as it deems appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

(ii) In this respect, the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the Shareholders.

(iii) In addition, the decision of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

(iv) Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

(v) In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the Shareholders of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

The share premium account may be distributed to the Shareholders provided it is sanctioned by special resolution of the Shareholders. Any amount of the share premium account may be allocated to the legal reserve account, provided it is decided by special resolution of the Shareholders.

Winding-up - Liquidation

Art. 22. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by ordinary Shareholders' resolution which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is completed, the assets of the Company will be distributed to the Shareholders pro-rata to their participation in the share capital of the company.

A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed with the liquidation, assuming responsibility for all assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Art. 23. The par value and share premium paid, if any, with respect to the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares and I Preferred Shares shall be paid, *pari passu*, to the holders of Class A Preferred Shares, the holders of Class B Preferred Shares, the holders of Class C Preferred Shares, the holders of Class D Preferred Shares, the holders of Class E Preferred Shares, the holders of Class F Preferred Shares, the holders of Class G Preferred Shares, the holders of Class H Preferred Shares and the holders of Class I Preferred Shares respectively, in priority to payment of the par value and share premium to be paid to the holders of Ordinary Shares with respect to the Ordinary Shares.

After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

Applicable law

Art. 24. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin on the date of incorporation and end on December 31, 2012.

Subscription - Payment

All the 557 (five hundred and fifty-seven) shares representing the capital have been entirely subscribed by Cidron Semper Limited, and fully paid up in cash, therefore the amount of SEK 557,000.- (five hundred fifty-seven thousand Swedish Krona) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as class A managers for an undetermined duration

Mrs Noella Antoine, chartered accountant, born in Saint-Pierre on January 11, 1969, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

and

Mrs Ingrid Moinet, chartered accountant, born in Bastogne on December 5, 1975, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2) Are appointed as class B managers for an undetermined duration

Mrs Lynda Elliott, private employee, born in Jersey on April 4, 1956, with professional address at 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands,

and

Mr Andrew Bennett, private employee, born in Glasgow on August 7, 1969, with professional address at 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands.

In accordance with article fourteen of these Articles, the company shall be bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

3) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-sept juin.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

Comparaît:

Cidron Semper Limited, une société privée constituée le 14 juin 2012 selon la loi 1991 des sociétés (Jersey), ayant son siège social au 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands.

Fondateur ici représenté par Monsieur Raymond THILL, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit

Dénomination - Siège - Objet - Durée.

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société privée à responsabilité limitée, régie par les lois luxembourgeoises, en particulier par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les Associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des Associés.

Art. 2. Définitions.

«Montant Disponible»: signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où les Associés auraient droit à des distributions de dividende en application des Statuts, augmenté de (i) de toutes réserves librement distribuables et des primes d'émission et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital souscrit et de la réduction de la réserve légale relative à la classe de parts sociales à annuler mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées), et (ii) toutes sommes placées en réserve(s) en application des dispositions de la Loi ou des Statuts, chaque fois que repris dans les comptes intérimaires, ainsi

$$MD = (PN+P+RC) - (PE+RL+D)$$

Où:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les profits reportés)

P = réserves et primes d'émission librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital souscrit et de la réduction de la réserve légale relative à la Classe de Parts Sociales à annuler

PE = pertes (incluant les pertes reportées)

RL = toutes sommes à allouer en réserve(s) en application des dispositions de la Loi ou des Statuts.

D = le montant des dividendes préférentiels distribués/échus en lien avec les Classes de Parts Sociales non remboursées.

«Valeur d'Annulation par Part Sociale» signifie la valeur calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales à racheter et annuler;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe A» signifient les parts sociales préférentielles de classe A et «Part sociale préférentielle de classe A» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe B» signifient les parts sociales préférentielles de classe B et «Part sociale préférentielle de classe B» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe C» signifient les parts sociales préférentielles de classe C et «Part sociale préférentielle de classe C» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe D» signifient les parts sociales préférentielles de classe D et «Part sociale préférentielle de classe D» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe E» signifient les parts sociales préférentielles de classe E et «Part sociale préférentielle de classe E» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe F» signifient les parts sociales préférentielles de classe F et «Part sociale préférentielle de classe F» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe G» signifient les parts sociales préférentielles de classe G et «Part sociale préférentielle de classe G» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe H» signifient les parts sociales préférentielles de classe H et «Part sociale préférentielle de classe H» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales Préférentielles de Classe I» signifient les parts sociales préférentielles de classe I et «Part sociale préférentielle de classe I» signifie l'une d'entre elles;

«Classes de Parts Sociales» signifient l'ensemble des Classes de Parts Sociales émises à un moment précis;

«Première Classe de Parts Sociales» signifie, à un moment précis, toute autre classe que la Dernière Classe de Parts Sociales;

«Assemblée Générale des Associés» signifie toute assemblée générale des associés de la Société;

«Date des Comptes Intérimaires» signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales déterminée;

«Comptes Statutaires Intérimaires» signifient les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires;

«Dernière Classe de Parts Sociales» signifie la dernière Classe de Parts Sociales dans l'ordre alphabétique qui est toujours émise à un moment précis;

«Parts Sociales Ordinaires» signifient les parts sociales ordinaires et «Part Sociale Ordinaire» signifie l'une d'entre elles;

«Parts Sociales» signifient les parts sociales de toutes classes de parts sociales de la Société, émises de temps en temps, les droits et obligations y afférents sont définis dans les présents Statuts et dans la Loi, et «Part Sociale» signifie l'une d'entre elles;

«Associés» signifie les détenteurs des Parts Sociales de toute classe et «Associé» signifie l'un d'entre eux;

«Montant Total d'Annulation» signifie le montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale des Associés sur base des Comptes Statutaires Intérimaires. Le Montant Total d'Annulation sera inférieur ou égal à l'entièreté du Montant Disponible au moment de l'annulation de la Classe de Parts Sociales concernées sauf décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés dans les conditions requises pour la modification des Statuts. Cependant,

le Montant Total d'Annulation ne peut être supérieur au Montant Disponible et au montant disponible pour distribution aux Associés en concordance avec la Loi tel que présenté dans les Comptes Statutaires Intérimaires.

Art. 3. La dénomination de la société est "Cidron Fi S.à r.l."

Art. 4. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision spéciale des Actionnaires approuvant la modification des Statuts.

Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 6. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des Associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 8. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des Associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 9. Le capital social de la Société est fixé à cinq cent cinquante-sept mille Couronnes Suédoises (SEK 557.000,-), représenté comme suit:

- Cent Trente-quatre (134) Parts Sociales Ordinaires;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classes A;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe B;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe C;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe D;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe E;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe F;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe G;
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe H; et
- Quarante-sept (47) Parts Sociales Préférentielles de Classe I;

chaque Part Sociale d'une valeur nominale de mille Couronnes Suédoises (SEK 1.000,-), toutes souscrites et libérées avec les mêmes droits et obligations comme prévu dans les présents statuts.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision spéciale des Associés adoptée dans les conditions requises pour la modification de ces Statuts.

En plus du capital social souscrit, il peut être créé un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée sur toute Part Sociale en sus de sa valeur nominale sera transférée. Le montant de la prime d'émission peut être utilisé pour le paiement de toutes les Parts Sociales que la Société peut racheter de son (ses) Associé(s) pour compenser

toutes pertes nettes réalisées, pour faire des distributions au(x) Associé(s) sous forme d'un dividende ou de fonds affectés à la réserve légale.

Art. 10. Chaque Part Sociale, confère un droit de vote identique et chaque Associé dispose d'un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital. Sauf si autrement prévu dans les présents Statuts, chaque Part Sociale est de même rang que tout autre et confèrera à son propriétaire des droits égaux dans toute distribution de dividende.

Art. 11. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés.

Aucune cession de Parts Sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en Assemblée Générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité des Associés, les Parts Sociales détenues par chaque Associé peuvent être transférés conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Les transferts de Parts Sociales doivent être enregistrés par un acte notarié ou sous seing privé. Les transferts ne seront effectifs vis-à-vis de la Société ou des tiers que lorsqu'ils seront notifiés à la Société ou acceptés par celle-ci conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Art. 12. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales conformément à la Loi.

En outre, la Société sera autorisée, sous réserve de (i) l'accord préalable de tous les Associés ayant un droit de vote à exercer dans le cadre d'une Assemblée Générale des Associés, et (ii) l'accord des détenteurs des Parts Sociales devant être rachetées, à racheter la totalité de la Dernière Classe de Parts Sociales à tout moment en notifiant aux détenteurs de la Dernière Classe de Parts Sociales le nombre de Parts Sociales destinées à être rachetées et la date à laquelle le rachat doit avoir lieu (la «Date de Rachat») étant entendu que la Société ne peut à aucun moment racheter ou annuler les Parts Sociales Ordinaires. Dans le cas de rachat et d'annulation de l'entièreté d'une Classe de Parts Sociales, ledit rachat et annulation se fera dans l'ordre suivant:

- (i) Parts Sociales Préférentielle de Classe I;
- (ii) Parts Sociales Préférentielle de Classe H;
- (iii) Parts Sociales Préférentielle de Classe G;
- (iv) Parts Sociales Préférentielle de Classe F;
- (v) Parts Sociales Préférentielle de Classe E;
- (vi) Parts Sociales Préférentielle de Classe D;
- (vii) Parts Sociales Préférentielle de Classe C;
- (viii) Parts Sociales Préférentielle de Classe B; et
- (ix) Parts Sociales Préférentielle de Classe A.

Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais d'un rachat et d'une annulation de l'ensemble d'une Classe de Parts Sociales (suivant l'ordre stipulé ci-dessus), chacune de ces Classes de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs (proportionnellement à leur détention dans la Classe de Parts Sociales) au Montant Disponible (limité cependant au Montant Total d'Annulation tel que déterminé par les présents statuts) et les détenteurs de Parts Sociales de la Classe rachetée et annulée recevront de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociales pour chaque Part Sociale de la Classe de Parts Sociales concernée détenue par eux et annulée.

Le Montant Disponible deviendra automatiquement payable à la Date de Rachat.

Immédiatement après le paiement du Montant Disponible, le Conseil de Gérance convoquera une Assemblée Générale des Associés afin de réduire le capital social souscrit par annulation de la Dernière Classe de Parts Sociales rachetée.

Art. 13. Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décisions de l'/des Associé(s) prise en conformité avec les règles de quorum et de majorité prescrites par les Statuts pour toutes modifications des Statuts, étant entendu que (i) toute réduction du capital social souscrit de la Société sera uniquement permise en conformité avec le rachat et l'annulation prévue à l'Article 12, (ii) toute augmentation du capital souscrit (a) sera faite proportionnellement à chaque Classe de Parts Sociales alors restante et (b) devra entraîner pour chaque Associé une participation proportionnelle dans chaque Classe de Parts Sociales alors restante, (iii) toute subdivision d'une Classe de Parts Sociales en nouvelles Classes de Parts Sociales devra entraîner pour chaque Associé de l'ancienne Classe de Parts Sociales indivisée une participation proportionnelle dans chaque nouvelle Classe de Parts Sociales résultant dans la division et (iv) chaque combinaison ou rassemblement de Classe de Parts Sociales en une nouvelle Classe de Parts Sociales devra entraîner pour chaque Associés des anciennes Classe de Parts Sociales une participation proportionnelle dans la nouvelle Classe de Parts Sociales fusionnée.

Gérance

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, Associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une résolution ordinaire de l'Associé, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont élus pour une durée indéterminée. Les gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée avec ou sans raison (as nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Dans tous les cas, toutes les réunions du Conseil de Gérance devront se tenir à Luxembourg avec la majorité des gérants qui assistent en personne. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant.

Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Gérance devra être donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation. La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le Conseil de Gérance.

L'Assemblée Générale des Associés pourra décider de nommer des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du Conseil de Gérance sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des gérants de la Société. Cependant, au cas où l'Assemblée Générale des Associés aurait nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants, y inclus au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Le Conseil de Gérance pourra également, à l'unanimité, prendre des résolutions circulaires. Les résolutions circulaires peuvent être circulées par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire et peuvent être signées sur un ou plusieurs documents séparés, chacun d'entre eux constituera un original et tous les documents circulaires constitueront un seul et unique document. Les résolutions des gérants, y inclus les résolutions circulaires, pourront être certifiées ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de tout gérant. Cependant, les résolutions écrites doivent seulement être utilisées en situation d'urgence et lorsqu'une réunion en personne du conseil ne pourra être convoquée en temps utile.

La Société sera engagée par la signature individuelle d'un seul gérant, en cas de gérant unique et en cas d'un Conseil de Gérance, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu cependant que si l'Assemblée Générale des Associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature ont été délégués par le gérant unique, ou, le cas échéant, par le Conseil de Gérance dans les limites de ce pouvoir.

Art. 15. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Décisions des associés

Art. 16. Les décisions des Associés sont prises en Assemblées Générales des Associés.

Toutefois, la tenue d'assemblées n'est pas obligatoire, tant que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie ou tout autre moyen de communication. Les résolutions écrites peuvent être signées sur un ou plusieurs documents séparés, chacun d'entre eux constituera un original et tous les documents circulaires constitueront un seul et unique document.

Art. 17. Les résolutions ordinaires ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les Associés de la Société représentant plus de 50% du capital social.

Les résolutions spéciales ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les Associés de la Société ayant le droit de vote à l'assemblée et dont les Parts Sociales représentant 75% du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée à l'ensemble des Associés.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des Associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée Générale des Associés se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le gérant unique, ou le Conseil de Gérance en cas de pluralité de gérants, déterminera de temps en temps.

Un Associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale des Associés par les dispositions de la Loi.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'Associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 18. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et Associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'Assemblée Générale des Associés ensemble avec le bilan.

Art. 20. Tout Associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 21. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissement et provisions constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social de la Société. Ces prélèvements devront être repris si à un moment donné la réserve légale est inférieure à un dixième du capital social de la Société. Des prélèvements complémentaires devront être effectués pour s'assurer que le montant de la réserve légale s'élève à un dixième du capital social. Le solde du bénéfice net est à la disposition des Associés.

Après allocation à la réserve légale, les Associés détermineront comment le surplus de profit annuel net sera distribué ou par l'allocation de l'entièreté ou d'une partie du surplus à une réserve ou provision, par le report à l'exercice social suivant ou par la distribution de celui-ci, ensemble avec les profits reportés, réserves distribuables ou primes d'émission aux Associés.

Chaque année où la Société décide de faire une distribution de dividendes provenant des profits nets ou des réserves disponibles provenant du résultat reportés, réserves distribuables, y compris toute prime d'émission, le montant alloué à cet effet sera distribué dans l'ordre suivant:

- En premier lieu, les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe A auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule cinquante pourcent (0.50%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class A détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe B auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pourcent (0.45%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class B détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe C auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule quarante pourcent (0.40%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class C détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe D auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule trente-cinq pourcent (0.35%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class D détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe E auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule trente pourcent (0.30%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class E détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe F auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0.25%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class F détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe G auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule vingt pourcent (0.20%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class G détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe H auront le droit de recevoir une distribution de dividendes relative audit exercice d'un montant de zéro virgule quinze pourcent (0.15%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Class H détenues par eux,

- les porteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe I auront droit au surplus de toutes distributions de dividendes.

Lorsque l'entièreté de la dernière Class de Parts Sociales (en ordre alphabétique, c'est à dire initialement les Parts Sociales Préférentielles de Classe I) auront été rachetées ou annulées conformément à l'Article 12 ci-dessus au moment de la distribution, le surplus de toute distribution de dividende sera alors alloué à la Classe de Parts Sociales précédentes en circulation dans l'ordre alphabétique inversé (initialement les Parts Sociales Préférentielles de Classe H).

Les distributions de dividendes intérimaires seront permises pour autant qu'elles respectent les règles édictées par cet Article ainsi que tout autre règle décidée par le Conseil de Gérance en collaboration avec les Associés

(i) Le Conseil de Gérance a la compétence exclusive de décider de verser des dividendes intérimaires si cela lui semble approprié et dans l'intérêt de la Société.

(ii) A cet égard, le Conseil de Gérance a la compétence exclusive de décider du montant disponible pour une distribution éventuelle et de juger de l'opportunité de cette distribution, sur base des documents de supports et des principes stipulés dans ces Statuts et dans tout autre contrat éventuellement signés de temps à autre entre les Associés.

(iii) De plus, les décisions du Conseil de Gérance peuvent être confortés par des comptes statutaires intérimaires datant de moins de deux (2) mois lors de la prise de décision par le Conseil de Gérance et montrant des fonds disponibles pour distribution suffisants, étant entendu que le montant distribué ne pourra excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et sommes devant être affectées à la réserve légale.

(iv) Enfin, la distribution de dividendes intérimaires sera limitée au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît dans les Comptes Statutaires Intérimaires de la Société susmentionnés. Le Conseil de Gérance pourra mandater un auditeur indépendant pour revoir ces Comptes Statutaires Intérimaires afin de confirmer le montant disponible pour distribution.

(v) Dans tous les cas, la distribution de dividendes intérimaires sera encadrée par l'article 201 de la Loi, qui prévoit de recouvrer auprès des Associés tout montant qui leur aurait été distribué mais qui ne correspondrait pas aux profits effectivement réalisés par la Société. Cette action en recouvrement prescrira cinq (5) ans après la date de la distribution.

La prime d'émission pourra être distribuée aux Associés sur décision de l'Assemblée Générale des Associés dans la mesure où cette distribution est décidée sur base d'une résolution spéciale des Associés. Tout montant de la prime d'émission peut être alloué à la réserve légale, dans la mesure où cela a été décidé par une résolution spéciale des Associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. Lors de la liquidation de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux Associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un Associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Art. 23. La valeur nominale et la prime d'émission payées, si il y a lieu, sur les Parts Sociales Préférentielles de Classe A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D, les Parts Sociales Préférentielles de Classe E, les Parts Sociales Préférentielles de Classe F, les Parts Sociales Préférentielles de Classe G, les Parts Sociales Préférentielles de Classe H et les Parts Sociales Préférentielles de Classe I sont payées, pari passu, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe A, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe B, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe C, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe D, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe E, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe F, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe G, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe H et aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe I, respectivement, en priorité sur le paiement de valeur nominale et prime d'émission à payer aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires.

Après paiement de toutes les dettes et autres charges de la Société et des dépenses relatives à la liquidation, le bénéfice net de liquidation sera distribué aux actionnaires conformément et de manière à atteindre sur une base agrégée le même résultat économique que les règles prévues pour les distributions de dividende.

Loi applicable

Art. 24. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points aux regards desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Les 557 (cinq cent cinquante-sept) Parts Sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par Cidron Semper Limited, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de SEK 557.000,- (cinq cent cinquante-sept mille Couronnes Suédoises) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400,-).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'Assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommées gérants de classe A pour une durée indéterminée

Madame Noëlla Antoine, expert comptable, née le 11 janvier 1969 à Saint-Pierre, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

Et

Madame Ingrid Moinet, expert comptable, née le 5 décembre 1975 à Bastogne, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2) Sont nommées gérants de classe B pour une durée indéterminée:

Madame Lynda Elliott, employée privée, née le 4 avril 1956 à Jersey, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands,

Et

Monsieur Andrew Bennett, employé privé, né le 7 août 1969 à Glasgow, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands.

Conformément à l'article 14 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe d'un de ses gérants de classe A et un de classe B.

3) Le siège social de la Société est établi au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juin 2012. LAC/2012/30069. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081895/742.

(120115700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Société de Développement et de Financement Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 26.179.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 juin 2012

- Les mandats d'administrateur de Madame Stéphanie COLLEAUX, né le 2 décembre 1977 à Dinant (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Christian FRANCOIS, né le 1^{er} avril 1975 à Rocourt (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Daniel PIERRE, né le 13 décembre 1967 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2018.

- Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A., Société anonyme ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2018.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A., SPF

Stéphanie COLLEAUX / Christian FRANCOIS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012082437/21.

(120115748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Censi SP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 21.630.

Mitteilung der Geschäftsführung der Gesellschaft vom 18. Juni 2012

Gemäß Kauf- und Abtretungsvertrag vom 05. Juni 2012, hat sich die Beteiligung an der Gesellschaft wie folgt geändert:

- SIGNA KHM SP Beteiligung S.à r.l., mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxembourg unter der Nummer B 164.318, ist nunmehr Inhaberin von 23.725 Anteilen mit einem Nennwert von je fünfzig Cents (EUR 0,50);

- CENSI Holding A S.à r.l., mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxembourg unter der Nummer B 159.894, ist nunmehr Inhaberin von 1.275 Anteilen mit einem Nennwert von je fünfzig Cents (EUR 0,50);

- CENSI Holding B S.à r.l., mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxembourg unter der Nummer B 159.900, ist nunmehr Inhaberin von 0 (Null) Anteilen.

Référence de publication: 2012081918/18.

(120115942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Euroville S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.401.

En date du 6 juillet 2012, le Conseil de Gérance de la Société a pris la décision suivante:

- Changement d'adresse du siège social de la Société du 13, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Luxembourg, au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Euroville S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A

Gérant B

Référence de publication: 2012081977/15.

(120115956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

GECAS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 136.741.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Juin 2012.

David Bartlett

Senior Vice President & Counsel

Référence de publication: 2012082037/12.

(120116794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Heerema Transport Finance (Luxembourg) II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.520.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082082/9.

(120116132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

World Motors White S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.621.

In the year two thousand and twelve, on the first day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of WORLD MOTORS WHITE S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 115.621 (the Company). The Company was incorporated on March 20, 2006 pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1239, page 59426, dated June 27, 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated July 14, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 96146 on August 19, 2008.

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address at Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as Secretary Tulay Sonmez, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as Scrutineer Anne-Catherine Devaux, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the undersigned notary to state that:

I. All the shareholders of the Company (the Shareholders) are present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the representatives of the Shareholders and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. This attendance list shows that the eight hundred thousand (800,000) shares of the Company with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each, divided into seven hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (799,999) A Shares and one (1) B Share, representing the entire share capital of the Company of an amount of one million euro (EUR 1,000,000) are duly represented at the present Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

III. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Amendment to the first paragraph of article 3 of the Articles as follows “The Company shall have as its object the holding, the management and the transfer of interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in Ducati, or of any securities which may be issued in respect of, in exchange for or in substitution of the shares in Ducati.”;

3. Replacement of any reference to “Hospitals of Ontario Pension Plan” by “Healthcare of Ontario Pension Plan” and, as a consequence, amendments to the first paragraph of article 8.A. and article 8.E. of the Articles; and

4. Miscellaneous.

Now, therefore, the Shareholders, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices requirement, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to amend the first paragraph of article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 3. Object.** The Company shall have as its object the holding, the management and the transfer of interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in Ducati, or of any securities which may be issued in respect of, in exchange for or in substitution of the shares in Ducati.”

Third resolution

In order to replace any reference to “Hospitals of Ontario Pension Plan” by “Healthcare of Ontario Pension Plan”, the Meeting resolves to amend:

- The first paragraph of article 8.A. of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ **8.A. Right of first offer.**

(a) In the event that a Shareholder (hereafter referred to as the Offering Shareholder) intends to Transfer all or part of its Shares to an unAffiliated third party, such Shareholder shall send a written notice (the Offer Notice) to the limited shareholders of WMII and to the majority shareholders of WM, i.e. WORLD MOTOR HOLDINGS, S.à r.l. and WORLD MOTOR HOLDINGS II S.à r.l. (the Majority Shareholders) (the Offerees) setting forth such Offering Shareholder’s desire

to Transfer its Shares in the Company and specifying, with respect to such proposed Transfer, the number of Shares (hereafter referred to as the Offered Shares), the purchase price per Share and all other material payment terms including, without limitation, the consideration (which may consist of cash or consideration other than cash). In the event that the Offering Shareholder is Healthcare of Ontario Pension Plan, the Offer Notice will also contain an irrevocable offer of such Offering Shareholder to Transfer to the Majority Shareholders or a Qualified Affiliate thereof all of the shares owned by such Offering Shareholder in WM, at their nominal value subject to the commitment by the Majority Shareholders or a Qualified Affiliate thereof to acquire no less than its Pro Rata Portion of the Offered Shares.”

- Article 8.E. of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ **8.E. Deed of adherence.** On any Transfer of Shares, the transferee shall enter into a deed of adherence agreeing to be a party to any shareholders’ agreement entered into from time to time by the Shareholders (hereafter referred to as the Shareholders’ Agreement) and to be bound by the terms and conditions of such Shareholders’ Agreement as if it were a party thereunder. It being understood that such requirement shall not apply in the event that, after giving effect to any Transfer under articles 8.B. and 8.C., Healthcare of Ontario Pension Plan would cease to be a Shareholder of the Company. In the event that WM Transfers its B Share to a Qualified Affiliate, such transferee shall automatically become a Manager of the Company and the Articles of the Company will be amended in order to reflect such change.”

There being no further business, the Meeting is closed.

Declaration - Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand five hundred Euros (1,500. EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille douze, le premier jour du mois de juin,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est tenue une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) des actionnaires de WORLD MOTORS WHITE S.C.A. (la Société), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.621. La Société a été constituée le 20 mars 2006 suivant un acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1239, page 59426, daté du 27 juin 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par un acte de Maître Joseph Elvinger en date du 10 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2230 le 12 septembre 2008.

L’Assemblée est présidée par Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président a nommé comme Secrétaire Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L’Assemblée a choisi comme Scrutateur Anne-Catherine Devaux, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau constitué, le Président a déclaré et a prié le notaire instrumentant d’acter que:

I. Tous les actionnaires de la Société (les Actionnaires) présents ou représentés ainsi que le nombre d’actions qu’ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les représentants des Actionnaires et le notaire, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l’enregistrement.

II. La liste de présence indique que les huit cent mille (800.000) actions de la Société ayant une valeur nominale d’un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, divisée en sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (799.999) Actions A et une (1) Action B, représentant la totalité du capital social de la Société d’un montant d’un million d’euros (1.000.000 EUR) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut statuer sur les points à l’ordre du jour reproduits ci-après;

III. L’ordre du jour de l’Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Modification du premier paragraphe de l’article 3 des Statuts comme suit “L’objet de la Société est la détention, la gestion et le transfert d’intérêts, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, dans Ducati, ou de toutes autres valeurs mobilières pouvant être émises, en relation avec, en échange de ou en substitution des actions dans Ducati.”;

3. Remplacement de toute référence à “Hospitals of Ontario Pension Plan” par “Healthcare of Ontario Pension Plan” et, par conséquent, modification du premier paragraphe de l’article 8.A. et de l’article 8.E. des Statuts; et

4. Divers.

Sur ce, les Actionnaires, représentées par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d’acter les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l’Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Actionnaires représentés à l’Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l’ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L’Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l’article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 3. Objet.** L’objet de la Société est la détention, la gestion et le transfert d’intérêts, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, dans Ducati, ou de toutes autres valeurs mobilières pouvant être émises, en relation avec, en échange de ou en substitution des actions dans Ducati.”

Troisième résolution

Afin de remplacer toute référence à “Hospitals of Ontario Pension Plan” par “Healthcare of Ontario Pension Plan”, l’Assemblée décide de modifier:

- Le premier paragraphe de l’article 8.A. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **8.A. Droit de première offre.**

(a) Dans le cas où un Actionnaire (ci-après l’Actionnaire Offrant) a l’intention de Transférer tout ou une partie de ses Actions à un tiers, l’Actionnaire devra envoyer un avis écrit (l’Avis d’Offre) aux actionnaires commanditaires de WMII et aux actionnaires majoritaires de WM, à savoir WORLD MOTOR HOLDINGS, S.à r.l. et WORLD MOTOR HOLDINGS II, S.à r.l. (les Actionnaires Majoritaires) (les Destinataires de l’Offre) détaillant tel souhait de l’Actionnaire Offrant de Transférer ses Actions de la Société et spécifiant, pour ce qui concerne le Transfert proposé, le nombre d’Actions (ci-après les Actions Offertes), le prix d’achat par Action et tout autre terme de paiement incluant, sans limitation, la contrepartie (laquelle contrepartie peut être en espèces ou autrement). Dans le cas où l’Actionnaire Offrant est Healthcare of Ontario Pension Plan, l’Avis d’Offre doit également contenir une offre irrévocable dudit Actionnaire Offrant de Transférer aux Actionnaires Majoritaires ou un Affilié Qualifié de celui-ci toutes les actions détenues par cet Actionnaire Offrant dans WM à leur valeur nominale sous réserve de l’engagement par les Actionnaires Majoritaires ou un Affilié Qualifié de celui-ci, d’acquérir pas moins que sa Participation au Pro Rata des Actions Offertes.”

- L’article 8.E. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **8.E. Acte d’adhésion.** Suite à tout Transfert d’Actions, le cessionnaire conclura un acte d’adhésion par lequel il accepte d’être partie à tout pacte d’actionnaires conclu de temps à autre par les Actionnaires (ci-après le Pacte d’Actionnaires) et d’être lié par les termes et conditions d’un tel Pacte d’Actionnaires comme s’il y était partie. Etant entendu que cette exigence ne s’appliquera pas au cas où, après avoir donné effet à un Transfert selon les articles 8.B. et 8.C., Healthcare of Ontario Pension Plan cesserait d’être un Actionnaire de la Société. Au cas où WM Transfère son Action B à un Affilié Qualifié, ce cessionnaire deviendra automatiquement Actionnaire Commandité de la Société et les Statuts de la Société seront modifiés afin de refléter ce changement.”

Plus aucun point ne figurant à l’ordre du jour, la Séance est levée.

Déclaration – Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s’élève à environ mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu’à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en Anglais, suivi d’une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu’en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux membres du bureau, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. SONMEZ, A.-C. DEVAUX, R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juin 2012. Relation: LAC/2012/26487. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081618/166.

(120115213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Molson Coors European Finance Company, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.466.

Il résulte des résolutions de l'associé unique tenues en date du 25 juin 2012 que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Démission du Gérant de catégorie A à compter du 25 juin 2012:

- Monsieur Wessel Cornelius Booyesen, né le 19 mai 1976 à Johannesburg, en Afrique du Sud, et ayant pour adresse professionnelle 137, High Street, DE14 1JZ England, Royaume-Uni.

2. Nomination du Gérant de catégorie A pour une durée indéterminée à compter du 25 juin 2012:

- Monsieur Stewart Fraser Glendinning, né le 23 avril 1965 à Harare, au Zimbabwe, et ayant pour adresse professionnelle 137, High Street, Burton on Trent DE14 1JZ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2012082274/20.

(120115878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

GCG Manager S.A. Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 153.484.

*Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la société en date du 4 juin 2012
(l'"Assemblée")*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des membres du Conseil de Surveillance avec effet immédiat et ce pour une période allant jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018. Les membres du Conseil de Surveillance étant les suivants:

- Me Gérard Maitrejean, avocat, avec adresse professionnelle au L-2016 Luxembourg, Route d'Arlon, 291;

- Me Frédéric Feyten, avocat, avec adresse professionnelle au L-2016 Luxembourg, Route d'Arlon, 291;

- Mr. François-Xavier Goossens, avocat, avec adresse professionnelle au L-2016 Luxembourg, Route d'Arlon, 291.

A Luxembourg, le 3 juillet 2012.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2012082035/19.

(120115847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Glacis-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 153.111.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Jacques Brusco

Le gérant

Référence de publication: 2012082041/11.

(120116263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Golden Share S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 111.920.

Les comptes annuels au 30.06.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.
Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signature

Référence de publication: 2012082044/13.

(120116478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

HI Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 106.282.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA
Signatures

Référence de publication: 2012082086/11.

(120116613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

GP Canada Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 132.583.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 05 juillet 2012.

Référence de publication: 2012082045/10.

(120115903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

GP Chemicals International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 143.472.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 05 juillet 2012.

Référence de publication: 2012082046/10.

(120115901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

GP Canada Operations Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 151.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 05 juillet 2012.

Référence de publication: 2012082047/10.

(120115902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

**Merise Consulting Group S.A., Société Anonyme,
(anc. GROUPE IT SERVICES S.A. (Luxembourg)).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 138.635.

L'an deux mille douze, le cinq juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GROUPE IT SERVICES S.A. (Luxembourg), ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg numéro B 138635, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1436 du 11 juin 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bob PLEIN, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain THILL, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Constatation que la société n'a plus qu'un seul actionnaire.
- 2.- Changement de la dénomination de la société en Merise Consulting Group S.A.
- 3.- Modification afférente de l'article 1.2 des statuts.
- 4.- Modification de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **3. Objet.** La Société a pour objet l'exercice à titre indépendant de toutes activités relevant directement ou indirectement du conseil en organisation sous toutes ses formes et plus particulièrement en matière d'organisation, de gestion, de sélection et le recrutement de personnes pour compte de tiers, de formation, d'information et de stratégie en ressources humaines aux administrations, aux associations, aux entreprises ou sociétés de droit public ou privé.

La Société a également pour objet, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du portefeuille créé dans ce but, pour autant que la société sera considérée comme une société de participations financières conformément aux lois applicables.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes les affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.

La Société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-duché qu'à l'étranger."

5.- Transfert du siège social à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

6.- Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que la société n'a plus qu'un seul actionnaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en Merise Consulting Group S.A.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1.2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **1.2.** La Société adopte la dénomination Merise Consulting Group S.A."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société et en conséquence l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **3. Objet.** La Société a pour objet l'exercice à titre indépendant de toutes activités relevant directement ou indirectement du conseil en organisation sous toutes ses formes et plus particulièrement en matière d'organisation, de gestion, de sélection et le recrutement de personnes pour compte de tiers, de formation, d'information et de stratégie en ressources humaines aux administrations, aux associations, aux entreprises ou sociétés de droit public ou privé.

La Société a également pour objet, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du portefeuille créé dans ce but, pour autant que la société sera considérée comme une société de participations financières conformément aux lois applicable.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes les affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.

La Société est autorisé à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger."

Cinquième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Messieurs Mukesh PRAYAGSING (également administrateur-délégué) et Bruno BEERNAERTS comme administrateurs de la société.

L'assemblée décide en outre de confirmer Monsieur Mohun Manoj NARAIN comme administrateur unique de la société.

Son mandat prolongé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

Septième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la société CAPITA FIDUCIARY S.A. (anciennement FIDEI FIDUCIAIRE S.à r.l.) comme commissaire aux comptes de la société.

L'assemblée décide en outre de nommer comme nouveau commissaire aux comptes de la société:

La société à responsabilité limitée CERTIFICA LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, R.C.S. Luxembourg numéro B 86770.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bob PLEIN, Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juin 2012. Relation GRE/2012/2049. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 juillet 2012.

Référence de publication: 2012082052/107.

(120115834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

H.I.G. Luxembourg Holdings 7S S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2012.

Référence de publication: 2012082053/10.

(120116253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Private Equity Global Select IV, Sicar S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 124.243.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2012

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers de 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Un mandataire

Référence de publication: 2012082359/15.

(120115607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Bad Schönborn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.349.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaella HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Bad Schönborn S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082054/16.

(120115642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Billbrook S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 126.295.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaella HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Billbrook S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082055/16.

(120115669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Borsigstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 125.486.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Borsigstrasse S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082056/16.

(120115680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Braunschweig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.505.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Braunschweig S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082057/16.

(120115695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Bremen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.931.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Bremen S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082058/16.

(120115766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

L.H.I., Luso Hispanic Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 35.601.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société du 20 juin 2012 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 que:

Sont réélus Administrateurs, pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014:

- Monsieur Manuel Fernando ESPIRITO SANTO, Administrateur de sociétés, demeurant au Portugal, 62, rua de San Bernardo, P-1200-862 Lisbonne

- Monsieur Antoine VELGE, Administrateur de sociétés, demeurant au Portugal, Quinta do Angjo, P-2950 PALMELA.

Sont élus Administrateurs, pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014:

- Madame Patricia VELGE épouse SANCHEZ CASTELLO, demeurant 64, Castello 28001 Madrid en Espagne.

- Monsieur François WINANDY, diplômé E.D.H.E.C, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg

Que le mandat de Monsieur Xavier SCHEYVEN arrivant à son terme, n'est pas renouvelé. Le nombre des Administrateurs passe ainsi de 3 à 4 administrateurs.

Est réélu Réviseur d'Entreprises pour une durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

- H.R.T. Révision S.A., avec siège social au 163, Rue du Kiem L-8030 Strassen.

Luxembourg, le 2 juillet 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012082220/28.

(120115932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Cologne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.200.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Cologne S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082059/16.

(120115782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Delta GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.364.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Delta GP S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082060/16.

(120115790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Dieselstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.270.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Dieselstrasse S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082061/16.

(120115797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Glinde S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.225.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Glinde S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082065/16.

(120115756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Gottmadingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.148.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Gottmadingen S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082066/16.

(120115780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Hannover S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.226.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^e étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Hannover S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082067/16.

(120115793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

JoMü - Fenster S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R.C.S. Luxembourg B 64.728.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012082165/12.

(120116061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

M.T.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-4410 Soleuvre, 11, Um Woeller.

R.C.S. Luxembourg B 23.208.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Maître Martine Schaeffer, de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2012, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 02 juillet 2012, LAC/2012/30511, aux droits de soixante-quinze euro (75,- EUR), que la société "M.T.P. S.à r.l." (en liquidation volontaire), RCS Luxembourg Numéro B 23.208, ayant son siège social à 11, um Woeller, L-4410 Soleuvre, constituée en date du 7 août 1985, par acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 301 du 18 octobre 1985. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1146 du 28 mai 2011.

La Société a été mise en liquidation par acte de notaire Maître Martine Schaeffer, le 28 juin 2012.

La Société a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une période de 5 (cinq) années au siège social de la société au 11, um Woeller, L-4410 Soleuvre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012082229/23.

(120115907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

**4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 140.056.

In the year two thousand and twelve, on the twentieth day of June,
before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of 4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), organised as a société d'investissement en capital à risque under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140 056 (the Company), incorporated on July 4, 2008 pursuant to a deed drawn up by Maître Gérard Lecuit, a notary resident in Luxembourg City, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° -1883 of July 31, 2008. The Company's articles of association (the Articles) have since been amended several times, most recently on June 19, 2012 pursuant to a deed drawn up by Maître Martine Schaeffer, a notary resident in Luxembourg City, not yet published.

The Meeting was opened under the chairmanship of 4rae Renewable and Alternative Energy S.à r.l., represented by Claude Crauser, with professional address in Luxembourg, the chairman (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary, Mrs Sylvie Dupont, private employee, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The Meeting elected as scrutineer, Christof van Tonder, with professional address in Luxembourg.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the members of the bureau and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that 62,890 shares of the Company, i.e. 1 (one) management share and 62,889 class A shares, representing 100% of the share capital of the Company, are represented at the present Meeting so that the Meeting can validly decide on all the issues on the agenda which is known by the shareholders.

III. - The agenda of the Meeting is the following:

1. waiver of the convening formalities;
2. decrease of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,000 (one thousand euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 63,889 (sixty-three thousand eight hundred and eighty-nine euro) to EUR 62,889 (sixty-two thousand eight hundred and eighty-nine euro) by way of cancellation of the management share;
3. requalification of (i) 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty three) existing Class A Shares into 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty three) Class B Shares, (ii) 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty three) existing Class A Shares into 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty three) Class C Shares and (iii) 629 (six hundred and twenty-nine) existing Class A Shares into 629 (six hundred and twenty-nine) Class D Shares;
4. acknowledgement and approval of the balance sheet of the Company as at June 19, 2012;
5. Discharge (quitus) to the general partner of the Company;
6. abandonment of the SICAR regime;
7. change of the legal form of the Company from a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée);
8. change of the corporate denomination of the Company from "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR" into "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l.";
9. change of the corporate object of the Company and subsequent amendment of article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" Art. 3 Object.

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds

of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 In particular, the Company may use its funds, whether borrowed or not, for the creation, development and control of any enterprise and the grant to companies in which the Company has a direct or indirect participating interest, and/or to any affiliates of the group the Company is a member of and/or any parent company of the Company, of any financial assistance, support, loans, advances, security or guarantees. The Company may also subscribe to whatever forms of security issued by any of the referred companies or affiliates in furtherance of the objects set out in this Article 3 within the limits set forth by the Law.

3.5 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.":

10. full restatement of the Articles of the Company;

11. revocation of and discharge to the auditor of the Company;

12. appointment of the managers of the Company; and

13. amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above resolutions in the register of shareholders of the Company.

IV. These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the shareholders, duly represented, unanimously take the following resolutions:

First resolution

All present or represented shareholders of the Company declare to have been duly informed of the holding of the present Meeting and of its agenda and decide unanimously to waive all convening notices procedure in relation to this Meeting.

Second resolution

The Meeting decides to decrease the share capital of the Company by an amount of EUR 1,000 (one thousand euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 63,889 (sixty-three thousand eight hundred and eighty-nine euro) to EUR 62,889 (sixty-two thousand eight hundred and eighty-nine euro) by way of cancellation of the management share held by 4rae Renewable and Alternative S.á r.l., so that the share capital of the Company is set at EUR 62,889 (sixty-two thousand eight hundred and eighty-nine euro) represented by 62,889 (sixty-two thousand eight hundred and eighty-nine) Class A Shares, each share having a par value of one euro (EUR 1).

As a consequence of the above share capital decrease, the amount of EUR 1,000 (one thousand euro) will be paid to 4rae Renewable and Alternative Energy S.á r.l. after the delay mentioned under article 69(2) of the law dated 10 August of 1915 concerning commercial companies, as amended, has lapsed.

Third resolution

The Meeting decides to requalify (i) 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty-three existing Class A Shares into 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty-three newly issued Class B Shares, (ii) 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty-three existing Class A Shares into 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty-three newly issued Class C Shares and (iii) 629 (six hundred and twenty-nine) existing Class A Shares into 629 (six hundred and twenty-nine) newly issued Class D Shares.

Fourth resolution

The Meeting decides to acknowledge and approve the balance sheet of the Company as at 19th June 2012.

Fifth resolution

The Meeting resolves to grant discharge (quitus) to the general partner of the Company for the performance of its mandate until the date hereof.

Sixth resolution

The Meeting decides that the Company shall no longer be governed by the Luxembourg law of 15 June 2004, as amended, relating to the investment company in risk capital. The Meeting thus decides to abandon the SICAR regime and to continue the Company as an ordinary company governed by the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Seventh resolution

The Meeting resolves to change the legal form of the Company from a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée).

The Meeting confirms that the allocation of the shares among the shareholders shall be:

Name of the shareholder	Number and class of shares
Cum Grano Salis S.à r.l.	20,334 class A shares
Wodwal Holdings Limited	20,963 class B shares
DP Holding S.A.	20,963 class C shares
Rijkman Groenink	629 class D shares

Eighth resolution

As a result of the preceding resolution, the Meeting resolves to change the corporate denomination of the Company from "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR" into "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l."

Ninth resolution

The Meeting further resolves to amend the corporate object of the Company and subsequent amendment of article 3 of the Articles which will therefore henceforth read as follows:

" Art. 3 Object.

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 In particular, the Company may use its funds, whether borrowed or not, for the creation, development and control of any enterprise and the grant to companies in which the Company has a direct or indirect participating interest, and/or to any affiliates of the group the Company is a member of and/or any parent company of the Company, of any financial assistance, support, loans, advances, security or guarantees. The Company may also subscribe to whatever forms of security issued by any of the referred companies or affiliates in furtherance of the objects set out in this Article 3 within the limits set forth by the Law.

3.5 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object".

Tenth resolution

The Meeting further resolves to fully restate the Articles which will henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of these Articles.

2.2 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent and either interfere or are likely to interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 In particular, the Company may use its funds, whether borrowed or not, for the creation, development and control of any enterprise and the grant to companies in which the Company has a direct or indirect participating interest, and/or to any affiliates of the group the Company is a member of and/or any parent company of the Company, of any financial assistance, support, loans, advances, security or guarantees. The Company may also subscribe to whatever forms of security issued by any of the referred companies or affiliates in furtherance of the objects set out in this Article 3 within the limits set forth by the Law.

3.5 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at EUR 62,889 (sixty-two thousand eight hundred and eighty-nine euro), divided into (i) 20,334 (twenty thousand three hundred and thirty-four) class A shares, (ii) 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty-three) class B shares, (iii) 20,963 (twenty-thousand nine hundred and sixty-three) class C shares and (iv) 629 (six hundred and twenty-nine) class D shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each and fully paid up (collectively referred to as the Shares).

5.2 The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and any provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Art. 6. Classes of shares - Registration.

6.1 Subject to the rights, obligations, terms and conditions attaching to any particular class (each a Class), each Share confers an equal undivided interest in the Company and all shares in a Class rank equally.

6.2 The Company recognises only one holder per Share; in case a Share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed or designated by the joint holders as the sole owner.

6.3 The Shares are and will continue to be in registered form. The Shares are not certificated but a certificate (certificat d'inscription nominative) witnessing the registration of the relevant shareholder in the share register of the Company and the number of Shares held by it shall be issued by the Company on the request and at the cost of the shareholder.

6.4 A share register shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each shareholder, its residence or elected domicile, the number of Shares held by it, the amounts paid in on each such Share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers. Such register may be examined by any shareholder on request.

6.5 Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered in the share register. In the event that a shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered in the share register and the shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered in by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such shareholder. A shareholder may, at any time, change his address as entered in the share register by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time. Shareholders may also provide the Company with an electronic address to which a copy of all notices of the Company will be sent simultaneously with the dispatch of the original notice to the address of the shareholder entered into the register of share.

Art. 7. Issue and Subscription of Shares.

7.1 Shares shall be issued at an amount equal to the nominal value of one euro (EUR 1) per Share plus, if applicable, share premium.

7.2 The share premium paid on the Shares, if any, shall be allocated to a separate share premium account in the books of the Company (the Share Premium Account).

Art. 8. Transfer of Shares.

8.1 The Shares are freely transferable between shareholders, subject to any provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time.

8.2 The transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital and to any additional provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time.

8.3 A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Art. 9. Redemption of Shares. The Company may redeem its own Shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 10. Appointment and Removal of managers.

10.1 The Company is managed by a board of managers (the Board) composed of at least one A manager (the A Manager) and one B manager (the B Manager) appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s)

10.2 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 11. Powers of the board of managers.

11.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the Board, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

11.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any Manager A together with any Manager B.

Art. 12. Procedure.

12.1 The Board shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

12.2 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board.

12.3 No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board.

12.4 Any manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another manager as his proxy.

12.5 The Board can validly deliberate and act only if all of its members are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a unanimity of the votes cast. The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by all managers.

12.6 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

12.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 13. Representation.

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any Manager A together with any Manager B.

13.2 The Company is also bound towards third parties by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 11.2. of these Articles.

Art. 14. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Art. 15. Conflict of interest. Any kind of conflict of interest is to be fully disclosed to the Board. The Company will enter into all transactions on an arm's length basis.

Art.16. Indemnification. The Company will indemnify any manager against claims, liabilities, costs and reasonable expenses (including legal fees) arising from any claim, action, suit or proceedings relating to the performance or non-performance of any act concerning the activities of the Company, provided that such indemnity's conduct does not qualify as wilful misconduct or gross negligence.

IV. General meetings

Art. 17. Powers and Voting rights.

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles.

Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

Art. 18. Notices, Quorum, Majority and Voting procedures.

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing a) on the initiative of the Board or shareholders representing more than one-half of the share capital or b) in accordance with any provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) Each shareholder may participate in any General Meeting in person or by proxy, by tele- or videoconference (provided such participation allows their identification). Such means of communication shall have to satisfy technical characteristics which ensure an effective participation in the General Meeting and whose deliberations shall be online without interruption. Shareholders participating via such means of communication shall be deemed present for the calculation of the quorum and majority.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital, subject to any provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented, subject to any provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital, subject to any provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 19. Sole shareholder.

19.1 When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

19.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

19.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits**Art. 20. Fiscal year and Approval of annual accounts.**

20.1 The fiscal year of the Company shall begin on 1st January and it shall terminate on 31st December of each year.

20.2 The accounts of the Company shall be stated in euro.

20.3 The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 21. Auditors.

21.1 When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

21.2 The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 22. Allocation of profits.

22.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

22.2 The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

22.3 Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

23.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital, subject to any provision contained in any agreement entered into by the shareholders from time to time. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

23.2 The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the Shares held by each of them.

VII. General provisions

24.1 Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

24.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

24.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the

Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

24.4 All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the Law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

Eleventh resolution

The Meeting resolves to revoke Ernst & Young S.A. as independant auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company effective as the date hereof, and grant them discharge for the performance of their duties prior to the change of legal form of the Company.

Twelfth resolution

The Meeting resolves to appoint the following persons as A Managers of the Company for an indefinite period:

- Joost Drôge, born on 16 January 1963, in Hertogenbosch, the Netherlands, residing professionally at Himmelrichstrasse 24, 6340 Baar, Switzerland;
- Richard Freeman, born on 10 October 1968, in Chesterfield, United Kingdom residing professionally at 33 Wimbolt Street, London E2 7BX, United Kingdom; and
- Melanie Chen, born on 24 January 1970, in Port of Spain, Trinidad and Tobago, residing professionally at 58, route de Chantemerle, CH-1263 Granges - Paccat, Switzerland.

The Meeting resolves to appoint the following person as B Manager of the Company for an indefinite period:

- Claude Crauser, born on 22 April 1981, in Luxembourg, residing professionally at 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Thirteenth resolution

The Meeting resolves to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above resolutions in the register of shareholders of the Company.

There being no further, the Meeting is closed.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the Bureau of the Meeting, said Bureau of the Meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingtième jour du mois de juin,

Par devant Me Martine SCHAEFFER, notaire instrumentant de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de la société 4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR, une société en commandite par actions, organisée comme une société d'investissement en capital à risque de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140 056 (la Société), constituée le 4 juillet 2008 suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 1883 du 31 juill et 2008. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 19 juin 2012 suivant un acte de Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié.

L'Assemblée a été ouverte sous la présidence de 4rae Renewable and Alternative Energy S.à r.l., représentée par Claude Crauser, avec adresse professionnelle à Luxembourg, le président (le Président).

Le Président a nommé comme secrétaire, Madame Sylvie Dupont, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée a élu comme scrutateur, Christof van Tonder, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le Président a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués dans une liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront attachées au présent acte notarié pour les formalités d'enregistrement.

II. Cette liste de présence indique que soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-dix (62.890) actions de la Société, soit une (1) action de commandité et soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (62.889) actions de classe A, représentant 100% du capital social de la Société, sont représentées à la présente Assemblée, de telle sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour dont les actionnaires ont connaissance.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Réduction du capital social de la Société à concurrence d'un montant de mille euros (EUR 1.000) afin de le porter de son montant actuel de soixante-trois mille huit cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 63.889) à un montant de soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 62.889) par annulation de l'action de commandité;
3. Requalification de (i) vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions existantes de Classe A en vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions de Classe B, (ii) vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions existantes de Classe A en vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions de Classe C, et (iii) six cent vingt-neuf (629) actions existantes de Classe A en six cent vingt-neuf (629) actions de Classe D;
4. Approbation du bilan de la Société arrêté au 19 juin 2012;
5. Décharge (quitus) au gérant commandité de la Société;
6. Abandon du régime SICAR;
7. Modification de la forme sociale de la Société afin de passer d'une société en commandite par actions à une société à responsabilité limitée;
8. Modification de la dénomination sociale de la Société de "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR" à "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l.";
9. Modification de l'objet social de la Société et amendement subséquent de l'article 3 des Statuts afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, en particulier, utiliser ses fonds, qu'ils soient empruntés ou non, pour la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise et pour accorder à des sociétés dans lesquelles la Société détient des participations directes ou indirectes, et/ou à tout affilié du groupe dont la Société est membre et/ou à toute société mère de la Société, toute assistance financière, subventions, prêts, crédits, sûretés et garanties. La Société peut aussi souscrire à toute forme de sûreté émise par chacune des sociétés visées ou Affiliées pour servir, dans les limites établies par la Loi, les objets établis dans le présent article 3.

3.5 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

10. Refonte complète des Statuts;
11. Révocation et décharge du réviseur d'entreprises agréé de la Société;
12. Nomination des gérants de la Société;

13. Modification des livres et registres de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité conférés à chaque gérant de la Société, agissant individuellement, de procéder au nom de la Société, à l'enregistrement des résolutions ci-dessous dans le registre des actionnaires de la Société.

IV. Ces éléments ayant été exposés et reconnus par l'Assemblée, les actionnaires, dûment représentés, prennent les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Tous les actionnaires présents ou représentés de la Société déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la présente Assemblée et avoir pris connaissance de son ordre du jour et décide à l'unanimité de renoncer aux formalités de convocation en relation avec la présente Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de mille euros (EUR 1.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de soixante-trois mille huit cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 63.889) à un montant de soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 62.889) par annulation de l'action de commandité détenue par la société 4rae Renewable and Alternative S.à r.l., de telle sorte que le capital social de la Société est porté à soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 62.889) représenté par soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (62.889) actions de Classe A, chacune ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1).

En conséquence de la réduction de capital ci-dessus, le montant de mille euros (EUR 1.000) sera remboursé à la société 4rae Renewable and Alternative S.à r.l. après que le délai mentionné à l'article 69(2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, se sera écoulé.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de requalifier (i) vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions existantes de Classe A en vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions de Classe B, (ii) vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions existantes de Classe A en vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) actions de Classe C, et (iii) six cent vingt-neuf (629) actions existantes de Classe A en six cent vingt-neuf (629) nouvelles actions de Classe D.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le bilan de la Société arrêté au 19 Juin 2012;

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge (quitus) au gérant commandité de la Société pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à la date du présent acte.

Sixième résolution

L'Assemblée décide que la Société ne sera plus soumise aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 15 juin 2004, telle que modifiée, relative aux sociétés d'investissement en capital à risque. L'Assemblée décide, en conséquence, d'abandonner le régime SICAR et de poursuivre la Société comme une société ordinaire soumise aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, tel que modifiée.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier la forme juridique de la Société afin de passer d'une société en commandite par actions à une société à responsabilité limitée.

L'Assemblée confirme que l'affectation des parts sociales entre les associés sera:

Nom de l'associé	Nombre et classe des parts sociales
Cum Grano Salis S.à r.l.	20,334 parts sociales de classe A
Wodwal Holdings Limited	20,963 parts sociales de classe B
DP Holding S.A.	20,963 parts sociales de classe C
Rijkman Groenink	629 parts sociales de classe D

Huitième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société de "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.C.A. SICAR" à "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l."

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article 3 des Statuts afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, en particulier, utiliser ses fonds, qu'ils soient empruntés ou non, pour la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise et pour accorder à des sociétés dans lesquelles la Société détient des participations directes ou indirectes, et/ou à tout affilié du groupe dont la Société est membre et/ou à toute société mère de la Société, toute assistance financière, subventions, prêts, crédits, sûretés et garanties. La Société peut aussi souscrire à toute forme de sûreté émise par chacune des sociétés visées ou Affiliées pour servir, dans les limites établies par la Loi, les objets établis dans le présent article 3.

3.5 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

Dixième résolution

L'Assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts afin de leur donner la teneur suivante:

"I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "4rae Renewable and Alternative Energy Investments S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Des succursales ou autres bureaux peuvent être créés tant au Luxembourg qu'à l'étranger par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification de ces Statuts.

2.2 Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents et sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et ins-

truments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer tous les moyens légaux et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, en particulier, utiliser ses fonds, qu'ils soient empruntés ou non, pour la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise et pour accorder à des sociétés dans lesquelles la Société détient des participations directes ou indirectes, et/ou à tout affilié du groupe dont la Société est membre et/ou à toute société mère de la Société, toute assistance financière, subventions, prêts, crédits, sûretés et garanties. La Société peut aussi souscrire à toute forme de titre émis par chacune des sociétés visées ou affiliées pour servir, dans les limites établies par la Loi, les objets établis dans le présent article 3.

3.5 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

3.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

3.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à soixante-deux mille huit-cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 62.889), représenté par (i) vingt mille trois cent trente-quatre (20.334) Parts Sociales de classe A (ii) vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) Parts Sociales de classe B, (iii) vingt mille neuf cent soixante-trois (20.963) Parts Sociales de classe C et (iv) six cent vingt-neuf (629) Parts Sociales de classe D ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune et entièrement libérées (collectivement désignées comme les Parts Sociales).

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et toute autre disposition contenue dans tout accord pouvant être conclu entre les associés.

Art. 6. Classe de Parts Sociales - Enregistrement.

6.1 Sous réserve des droits, obligations, termes et conditions particuliers liés à une classe particulière (chacune une Classe), chaque Part Sociale donne droit à un intérêt indivis égal dans la Société et toutes les Parts Sociales d'une même Classe ont un rang égal.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par Part Sociale; au cas où une Part Sociale est détenue par plus d'une personne, la Société est en droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part Sociale jusqu'à ce qu'une personne soit nommée ou désignée par les détenteurs conjoints comme seul propriétaire.

6.3 Les Parts Sociales de la Société sont et resteront nominatives. Les Parts Sociales ne sont pas certifiées mais un certificat d'inscription nominative, témoignant de l'inscription de l'associé concerné dans le registre des Parts Sociales de la Société ainsi que du nombre de parts Sociales détenues par lui, sera émis par la Société à la demande et aux frais de l'associé.

6.4 Un registre des Parts Sociales sera tenu au siège social de la Société. Ce registre renseignera le nom de chaque associé, sa résidence ou domicile élu, le nombre de parts Sociales qu'il détient, les montants versés pour chaque Part Sociale, les transferts de Parts Sociales ainsi que les dates de tels transferts. Ce registre peut être consulté par tout associé sur demande.

6.5 Les associés doivent indiquer à la Société l'adresse à laquelle toutes les convocations et avis devront être envoyés. Cette adresse devra être indiquée dans le registre des Parts Sociales. Au cas où un associé ne fournit pas d'adresse, la Société permettra qu'une note soit inscrite à cet égard dans le registre des Parts Sociales et, l'adresse de l'associé sera présumée être au siège social de la Société, ou à tout autre adresse inscrite par la Société, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie à la Société par l'associé. Un associé peut, à tout moment, changer l'adresse indiquée dans le registre par voie de notification écrite envoyée au siège social de la Société ou à toute autre adresse indiquée par la Société. Les associés peuvent également fournir une adresse électronique à la Société, à laquelle une copie des notifications de la Société sera envoyée simultanément à l'envoi de la notification originale à l'adresse de l'associé telle qu'enregistrée dans le registre des Parts Sociales.

Art. 7. Emission et Souscription de Parts Sociales.

7.1 Les Parts Sociales sont émises à un montant égal à la valeur nominale de un euro (EUR 1) par Part Sociale, plus, le cas échéant, une prime d'émission.

7.2 La prime d'émission payée pour les Parts Sociales sera, le cas échéant, affectée à un compte de prime d'émission distinct dans les livres de la Société (le Compte de Prime d'Emission).

Art. 8. Transfert de Parts Sociales.

8.1 Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés, sous réserve de toute disposition contenue dans tout accord conclu entre les associés.

8.2 La cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social et à toute disposition contenue dans tout accord conclu entre les associés.

8.3 Une cession de Parts Sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

Art. 9. Rachat de Parts Sociales. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 10. Nomination et Révocation des gérants.

10.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le Conseil) composé d'au moins un gérant A (le Gérant A) et un gérant B (le Gérant B) nommés par une résolution de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associé(s).

10.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 11. Pouvoirs du conseil de gérance.

11.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique, ou si la Société est gérée par plus d'un gérant, le Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

11.2 Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques, qu'ils soient associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par tout Gérant A conjointement avec un Gérant B.

Art. 12. Procédure.

12.1 Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

12.2 Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance de la date fixée pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion du Conseil.

12.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés à la réunion et si chacun d'eux déclare avoir été dûment informés et avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit en original, par télégramme, télex, fax ou email, par chaque membre du Conseil.

12.4 Tout gérant peut agir à toute réunion du Conseil en nommant par écrit un autre gérant en tant que son mandataire.

12.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à l'unanimité des voix exprimées. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés.

12.6 Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

12.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un document unique ou de multiples copies d'une décision identique et peuvent être fournis par lettre ou par fax.

Art. 13. Représentation.

9.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Gérant A et d'un Gérant B.

9.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été valablement délégués par le Conseil conformément à l'article 11.2 de ces Statuts.

Art. 14. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Art. 15. Conflit d'intérêt. Tout type de conflit d'intérêt sera porté à la connaissance du Conseil. La Société entrera dans toute transaction en respectant les conditions normales de marché.

Art. 16. Indemnisation. La Société indemniserà tout gérant pour toute demande d'indemnisation, dommages-intérêts, dettes, frais et dépenses raisonnables (y inclus les frais juridiques) résultant de toute réclamation, action, poursuite ou procédure ayant un lien avec l'exécution ou la non-exécution de tout acte concernant les activités de la Société, pour autant que cette indemnisation ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.

IV. Assemblée générale

Art. 17. Pouvoirs et Droits de vote.

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les décisions sont adoptées par voie de Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

Art. 18. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés a) à l'initiative du Conseil ou des associés représentant plus de la moitié du capital social ou b) conformément à toute disposition contenue dans tout accord pouvant être conclu entre les associés.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence dont la nature et les circonstances doivent être précisées dans la convocation.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Chaque associé peut participer à toute Assemblée Générale en personne ou par procuration, par télé ou videoconférence (sous réserve que ces moyens de participation permettent leur identification). Ces moyens de communication doivent satisfaire des caractéristiques techniques qui assurent une participation effective à l'Assemblée Générale et dont les délibérations se font en ligne sans interruption. Les associés participant à l'aide de ces moyens de communication sont considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

(vi) Les décisions prises lors d'une Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social, sous réserve de toute disposition contenue dans tout accord pouvant être conclu entre les associés. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou lors de la première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les décisions sont adoptées à la seconde Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté, sous réserve de toute disposition contenue dans tout accord pouvant être conclu entre les associés.

(vii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social, sous réserve de toute disposition contenue dans tout accord pouvant être conclu entre les associés.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 19. Associé unique.

19.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

19.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

19.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 20. Exercice Social et Approbation des comptes annuels.

20.1 L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

20.2 Les comptes de la Société seront établis euro.

20.3 Le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société annuellement, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou de(s) gérant(s) et de(s) associé(s) envers la Société.

20.4 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

20.5 Le bilan ainsi que le compte de profits et pertes de la Société sont approuvés lors de l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 21. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

21.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

21.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 22. Affectation des bénéfices.

22.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

22.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

22.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montreront que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris les primes d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

23.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social, sous réserve de toute disposition contenu dans tout accord pouvant être conclu entre les associés. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

23.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

24.1 Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

24.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

24.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

Toutes les matières non régies expressément par les présents Statuts sont soumises aux dispositions de la loi applicable et, sous réserve des dispositions d'ordre public de la Loi, en accord avec tout accord conclu entre les associés.

Onzième résolution

L'Assemblée décide de révoquer, avec effet à la date indiquée ci-dessus, Ernst & Young S.A. de ses fonctions de réviseur d'entreprises agréé de la Société, et lui donne décharge pour l'accomplissement de son mandat avant le changement de forme juridique de la Société.

Douzième résolution

L'Assemblée décide de nommer les personnes suivantes comme Gérants A de la Société pour une durée indéfinie:

- Joost Drôge, né le 16 janvier 1963, à Hertogenbosch, Pays-Bas, résidant professionnellement à Himmelrichstrasse 24, 6340 Baar, Suisse;

- Richard Freeman, né le 10 octobre 1968, à Chesterfield, Grande-Bretagne, résidant professionnellement à 33 Wim-bolt Street, London E2 7BX, Grande-Bretagne; et

- Melanie Chen, née le 24 January 1970, à Port d'Espagne, Trinidad-et-Tobago, résidant professionnellement à 58, route de Chantemerle, CH-1263 Granges - Paccat, Suisse.

L'Assemblée décide de nommer la personne suivante comme Gérant B de la Société pour une durée indéfinie:

- Claude Crauser, né le on 22 avril 1981, à Luxembourg, résidant professionnellement à 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Treizième résolution

L'Assemblée décide de modifier les livres et registres de la Société de manière à refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité conféré à chaque gérant de la Société, agissant individuellement, de procéder au nom de la Société, à l'enregistrement des résolutions ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est clôturée.

Evaluation des coûts

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à mille sept cents euros (EUR 1.700.-).

Déclaration

La notaire soussignée, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au bureau de l'Assemblée, ledit bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant signent le présent acte.

Signé: C. Crauser, S. Dupont, C. van Tonder et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 juin 2012. LAC/2012/28989. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081627/850.

(120114716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

M. and J. CORPORATION S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.241.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 2 juillet 2012 que:

1. L'Assemblée confirme le transfert du siège social de la société 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 4 juillet 2012.

Pour Hoogewerf & Cie

Agent domiciliaire

Référence de publication: 2012082227/14.

(120115789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Holzhauser Markt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 116.882.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Holzhauser Markt S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082068/16.

(120115928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hansteen Ladbergen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 128.466.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 mai 2012

1. M. Ian Richard WATSON a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Sarah Michaela HORNBUCKLE, administrateur de sociétés, née à Mtarfa (Malte), le 9 mars 1971, demeurant professionnellement à UK-W1S 2LL Londres (Royaume-Uni), 12, Clifford Street, Clarendon House, 6^{ème} étage, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hansteen Ladbergen S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012082069/16.

(120115657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Harmon Europe Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 143.562.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juillet 2012.

Référence de publication: 2012082070/10.

(120115898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

JoMü - Fenster GmbH & CO KG, Société en Commandite simple.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.
R.C.S. Luxembourg B 126.881.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012082166/12.

(120116657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hastings Luxembourg Water S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.726.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 100.413.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2012.

Référence de publication: 2012082072/10.

(120116694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hang Chow Dudelage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelage, 11, place de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 28.567.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012082078/10.

(120116261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Heerema Transport Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.428.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082083/9.

(120116131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Herzog Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 128.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012082085/10.

(120115966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Private Equity Global Select V S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.674.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2012

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers de 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Un mandataire

Référence de publication: 2012082360/15.

(120115606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hoffmann - Thill Noma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 83.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082087/9.

(120116561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hoffmann-Thill Espace Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 40.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082089/9.

(120116565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

HOFFMANN-THILL Léon Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 6, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 40.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082090/9.

(120116564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hoffmann-Thill Marisca Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 91-93, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 40.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082091/9.

(120116563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hoffmann-Thill Topaze S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7525 Mersch, Centre Commercial TOPAZE.

R.C.S. Luxembourg B 47.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082092/9.

(120116562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

HW Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 359, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 134.265.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082097/9.

(120116629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hoover Feeder (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 114.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012082093/10.

(120116256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Hoover Feeder (US) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 114.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012082094/10.

(120116257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

HSH Nordbank Private Banking S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 20.533.

Les comptes annuels au 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 06.07.2012.

Rüdiger Herres / Franz-Josef Glaben.

Référence de publication: 2012082095/10.

(120116113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

HSH Nordbank Securities S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 14.784.

Les comptes annuels au 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 06/07/2012.

Rüdiger Herres / Franz-Josef Glaben.

Référence de publication: 2012082096/10.

(120116092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Partitha S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 169.698.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 19 juin 2012 à 15.00 heures au siège social

Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Joseph WINANDY en tant que Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée.

Pour copie certifiée conforme

J. WINANDY / JALYNE S.A.

Président / Administrateur

Référence de publication: 2012082330/14.

(120115880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.